



# MORVILLARS

## Bulletin municipal

NUMÉRO 6

JANVIER 2016

### Le mot du maire

#### SOMMAIRE :

• Le mot du maire	1/2
• Les nouveaux visages	3
• Les réalisations	4/5
• La commune à l'honneur	6
• La communication	7
• Les projets	8/9
• L'enfance et la jeunesse	10/11/12
• Action sociale	13
• CAB: l'assainissement	14/15
• Association : le scrapbooking	16
• Le patrimoine communal	17
• Les honneurs: Bruno et Christophe Camozzi	18/19
• Morvillars en images:	20/21/22/23
• Etat civil	24

### RESTER UNIS ET SOLIDAIRES

En 2015, notre pays a subi des secousses importantes, parfois dramatiques, mais aussi structurelles et identitaires !

Chaque ville, chaque village en a subi les ondes de choc.

Outre un contexte économique difficile dans une France encore en état d'urgence, nous assistons à une réforme des institutions sans précédent :

- Refonte des Régions,
- Remise en cause à terme de l'existence des Départements,
- Nouveau découpage des Cantons,
- Nouveau découpage des communautés de communes,
- Remise en cause des Communes saignées à blanc par l'Etat, que l'on cherche à faire disparaître, ou au mieux à regrouper.

Les Communes paient en effet un lourd tribut à la politique d'austérité voulue par le Gouvernement. Sans avoir digéré la baisse d'un tiers des dotations globales de fonctionnement, celles-ci doivent « encaisser » les transferts de charges non compensées financièrement comme par exemple :

- La réforme des rythmes scolaires avec les Temps d'Activités Périscolaires,
- La suppression des services d'instruction des permis de construire,
- L'obligation d'inscrire au budget la transformation des P.O.S en P.L.U ou encore la mise aux normes en matière d'accessibilité de tous les bâtiments communaux (120 000€ environ en 6 ans) sans savoir si les municipalités en ont les moyens...
- Etc.

La triple peine nous a également été infligée avec **le rejet par le Préfet des subventions ponctuelles DETR** (Dotations des Equipements des Territoires Ruraux) concernant le dossier urgent de la réfection du toit de l'Eglise avec Méziré et l'aménagement de la rue du stade, pourtant prioritaire en matière de sécurité.

Heureusement, grâce aux politiques volontaristes locales de la Région et de la C.A.B, nous avons pu mener à bien ces dossiers.



Tout cela demandera des efforts pour trouver nos repères... Il faudra du temps pour que ces réformes deviennent un jour, je l'espère, des forces !

Dans ce « tsunami institutionnel », l'équilibre et l'avenir sont bien évidemment **dans la mutualisation** (des services, des équipements) pour réaliser des économies d'échelle, ce à quoi je m'emploie en tant que vice-présidente de la C.A.B, mais aussi **dans la défense de ce qui fait notre particularité, notre richesse : la Commune.**

**C'est pourquoi, chers concitoyens, nous devons plus que jamais nous employer à conforter ce 1<sup>er</sup> maillon de la chaîne démocratique de proximité qu'est la Commune. Pour que chaque jour soit un jour de soutien comme le fut le 19 septembre dernier.**

Ce numéro relate le bilan des dossiers de 2015 et les projets 2016.

***Françoise Ravey***



**Cérémonie des vœux 2016**



L'intégralité du discours de vœux du 09 janvier et les photos sont consultables sur le site internet rubrique « vie municipale ».

***Madame le Maire***

***Les adjoints au maire***

***Les conseillers municipaux***

***et l'ensemble du personnel***

***communal vous souhaitent***

***une bonne et heureuse année***

***2016***



# LES NOUVEAUX VISAGES

## Le personnel communal



Maëlle Schneider : directrice de l'accueil périscolaire



Alexandra Maillard : secrétaire générale de mairie

## La directrice de l'école primaire

Cathy Vallat est la nouvelle directrice de l'école primaire depuis la rentrée de septembre.



## Un medecin généraliste à Morvillars



Depuis novembre 2014, le Docteur Adeline Fetscher-Prenat s'est installée à Morvillars au 6 bis Place du Marché. Depuis le décès du Docteur Barozzi en 2003, Morvillars manquait de médecin généraliste. Cette lacune est désormais comblée. Nous souhaitons la bienvenue au Docteur Adeline Fetscher-Prenat.

Tel : 03.84.19.46.70

# LES REALISATIONS

## Aménagement de la rue du stade

L'accès aux établissements scolaires et aux équipements sportifs avait bien besoin d'un sérieux lifting. Le plus important était d'y faire régner **la sécurité** sachant que la rue est empruntée par 400 élèves du collège, 150 écoliers du primaire et leurs enseignants, sans compter les services municipaux, les riverains et les associations... Les travaux ont donc consisté à repenser l'ensemble du carrefour donnant accès au parc, à créer un chemin piétonnier sécurisé menant aux établissements scolaires, à construire un parking et une aire de retournement des bus. Sans oublier l'enfouissement des lignes électriques et de tous les réseaux secs grâce à un important partenariat avec le SIAGEP.

ERDF en a profité pour remplacer le transformateur obsolète (en face du bureau de tabac) par une cabine plus actuelle.

Il a fallu faire vite, très vite même. Sitôt le plan de relance du BTP initié par la Région, les élus et le cabinet paysager Roux se sont mis au travail pour relever le défi.



Le montage financier fera l'objet d'un prochain article (lorsque toutes les subventions seront perçues).



Une voie d'accès aux établissements scolaires désormais sécurisée et bientôt arborée !

# Travaux rue Fontaine aux voix

## Et rue Sur le Chêne

Création d'un trottoir de 35 mètres linéaires **entre le 8 et 10 rue Fontaine aux Voix** ce qui a permis une sécurisation des accotements à proximité des habitations et également de canaliser l'eau de ruissellement de la rue.



Réfection du **chemin rural sur le Chêne** par la réalisation d'un enduit bicouche à l'émulsion de bitume.

## Transformateur (avant après)



ERDF a profité des travaux d'aménagement du parc du château pour remplacer **à ses frais** le transformateur obsolète en face de la boulangerie par une cabine plus discrète à l'entrée du parc.

# LA COMMUNE À L'HONNEUR

## Le sénateur au conseil municipal



La réunion publique du conseil municipal du lundi 12 octobre s'est déroulée en présence d'un invité d'honneur : Cédric Perrin, Sénateur du Territoire de Belfort.

A l'aide d'un beau diaporama, Françoise Ravey a présenté la commune, son histoire, ses caractéristiques, son patrimoine, les services à la population, la vie associative.... Elle a surtout insisté sur les réalisations, les difficultés financières et les projets d'avenir de la commune avec tout particulièrement la réfection du toit de l'église, le devenir du château communal ou encore la réalisation d'une vraie salle des fêtes attendue par la population.

« Nous avons quelques points communs » a répondu Cédric Perrin, le sénateur venu en voisin, « avec un riche patrimoine industriel sauf qu'à Beaucourt, la famille Japy est partie tandis qu'à Morvillars, la famille Viellard est bien là.»

Devant le public présent et les élus, Cédric Perrin a d'abord détaillé sa vie de sénateur pour dire « que les semaines ne s'écoulaient pas à un train de sénateur mais plutôt à celui d'un TGV ». Pour preuve entre le travail au Sénat avec la – bonne – réforme du règlement intérieur qui conditionne l'indemnité parlementaire au temps de présence et sa place d'auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale c'est actuellement quatre jours et demi par semaine qu'il passe à Paris.

Mais c'est sur le rapport qu'il a présenté avec Leïla Aichi (écologiste, Paris) et Éliane Giraud (groupe socialiste et républicain – Isère,) sur les conséquences stratégiques du dérèglement climatique que Cédric Perrin a captivé l'auditoire. Un rapport inquiétant d'ailleurs qui conclut à la préservation de l'environnement comme priorité absolue.

Enfin, on notera encore que Cédric Perrin n'est pas arrivé les mains vides puisqu'il a promis au conseil municipal une subvention parlementaire de 5.000 euros pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme.

## Opération « 0 pesticide »

Depuis 2011 la commune s'est engagée dans un projet « zéro pesticide » en partenariat avec l'Agence de l'eau, la Région Franche-Comté et l'AS-COMADE (Association de Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement).

Le niveau 1 et le niveau 2 ont été rapidement atteints. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de continuer la démarche « zéro pesticide » et de signer une charte de niveau 3 en supprimant la totalité des pesticides dans les espaces publics.

L'Assemblée Nationale a adopté le 22 juillet 2015 un projet de loi stipulant que les produits chimiques phytosanitaires seront bannis plus tôt que prévu. A l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (et non plus 2020), il sera interdit aux personnes publiques d'utiliser des pesticides sur les espaces verts, forêts, promenades accessibles au public ainsi que sur les voiries. A cette date, les pesticides ne pourront plus être vendus en libre-service aux particuliers.

Des gestes pour préserver notre environnement et la qualité de l'eau !



*Bernard Vermentot a reçu le prix récompensant la commune de Morvillars des mains de Marie-Guite Dufay présidente de la Région.*

# LA COMMUNICATION

[www.morvillars.fr](http://www.morvillars.fr)

## le site Internet de la commune

Le site internet [www.morvillars.fr](http://www.morvillars.fr) a été lancé en août 2013. Son menu est copieux et quotidiennement mis à jour.

Il comprend 5 rubriques principales :

1. mairie
2. vie pratique
3. culture et loisirs
4. vie municipale
5. histoire, patrimoine et cadre de vie

Ces rubriques se divisent ensuite en différentes pages : 110 pages au total.

Durant l'année 2014 : 15087 visiteurs ont lu 139 169 pages.

Pour l'année 2015, le nombre de visiteurs a dépassé les 21 000!

Le record de fréquentation date de septembre 2015 avec 2000 visiteurs soit 66 visiteurs en moyenne par jour.



L'information se complète avec une revue municipale mensuelle, le Morvi'light, qui renseigne sur l'agenda et les actualités et un bulletin annuel qui rend compte des actions réalisées, des projets et propose des articles de fond.

## Mieux connaître l'histoire locale



Deux brochures d'histoire locale viennent d'être éditées:

- la 1<sup>ère</sup> concerne les châteaux de Morvillars, le patriotisme, le civisme et l'esprit d'entreprise de divers membres de la famille Viellard.  
Prix : 15€

- la seconde (éditée l'occasion des cérémonies du 11 novembre) est consacrée à la guerre de 1914-1918 à Morvillars. En 155 pages, elle rend hommage aux soldats de la drôle de guerre, à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

**Prix : 20 €.**



**Ces 2 brochures sont disponibles en mairie et à la médiathèque.**

# LES PROJETS

## Réfection du toit de l'église



Les travaux de réfection de la toiture avaient obtenu, en début d'année, une fin de non-recevoir de la préfecture.

Le projet est à nouveau sur les rails. Dans le cadre du plan de relance d'Investissement, la Région Franche-Comté dispose d'un reliquat de crédits pour les projets non pris en charge par l'Etat.

Le projet est estimé à 227 000€.

La Région F.C. apporte 98 000€. La Communauté de l'Agglomération Belfortaine a promis 80 000€.

Une **souscription publique** sera bientôt proposée pour compléter le financement. La Fondation du Patrimoine s'engage à nouveau à verser 1€ pour un 1€ récolté jusqu'à un plafond de 10 000 €. Il restera donc un montant d'environ 30 000 € de travaux à partager entre les deux communes de Morvillars et de Méziré.

## Plan Local d'Urbanisme

### Transformation du POS en PLU

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune arrive aujourd'hui en limite de ses possibilités. Il doit être remplacé par un nouvel outil nommé Plan Local d'Urbanisme (PLU), outil plus performant et résolument tourné vers le Développement Durable.

Ce nouvel outil permettra de faire un état des lieux complet de la commune en matière d'habitations, de circulation et de stationnement, d'environnement et de besoins en terme de structures communales ou de développement économique.



La mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme suit une procédure comprenant un certain nombre d'étapes et de validations/décisions : consultation de cabinets d'Urbanisme, réalisation des diagnostics sur la commune, définition des orientations d'aménagement et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), concertation publique.... Le cout s'élèvera à environ 33 500 €. Le Sénateur Cédric Perrin nous propose une subvention de 5000€. La CAB participera à hauteur de 4400 € et la préfecture à hauteur de 4500 €.

## Opération : « J'aime ma commune »



Les élus de Morvillars ont participé à la journée d'action « J'aime ma commune » du samedi 19 septembre. Pour le maire, « la réforme territoriale risque d'étouffer les communes qui, si on ne les défend pas, n'auront à terme plus qu'un rôle peau de chagrin à jouer ».

De nombreuses compétences passent à d'autres structures, principalement à l'intercommunalité, et parallèlement les dotations d'État sont en baisse de 30 % environ. Diminution pour la commune : 30 000€ en 2015. De surcroît, les subventions ponctuelles de l'État ont été supprimées à Morvillars sur les projets d'aménagement du parc du château et de rénovation du toit de l'église. Il ne faut pas oublier que l'Etat a transféré aux communes de nouvelles charges comme les activités périscolaires ou l'instruction des permis de construire et ce sans les transferts de moyens financiers.



# Ligne Belfort-Delle : début des travaux

Fermée aux voyageurs depuis 1992, la ligne Belfort - Delle, qui fait partie de l'axe franco-suisse reliant Belfort à Bienne via Delle et Delémont, va reprendre du service. Ce projet de réouverture de la ligne ferroviaire, d'un budget prévisionnel de 110 millions d'euros, facilitera les déplacements quotidiens grâce à la création de six haltes qui vont être créées dans les communes de Danjoutin, Meroux (Gare TGV), Morvillars, Grandvillars, Joncherey et Delle. Chacune sera équipée de parkings et de quais aménagés .

Le projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral le 22 juillet 2015. Les premiers travaux sur la ligne ont été engagés début septembre 2015 par la dépose de l'ancienne voie.



Les travaux de remise en conformité de la ligne seront réalisés en plusieurs phases .

Jusqu'à fin 2016, les travaux de génie civil représenteront l'essentiel du chantier pour laisser place ensuite à la pose des équipements ferroviaires.

Les derniers mois de l'année 2017 seront consacrés aux essais en vue de la réouverture de la ligne Belfort Delle au trafic voyageurs prévue le 11 décembre 2017.



La commune n'est pas partenaire financièrement dans cette opération hormis le rachat de la gare et des 10 ares attenants pour le prix de 36 000€.

## Nécropole : premiers travaux en 2016



La nécropole de Morvillars est le seul lieu dans le Territoire de Belfort encore retenu pour une inscription au patrimoine de l'Unesco. Le maire et le conseiller municipal Régis Oster-tag ont reçu en septembre dernier Thierry Heidmann, chef de secteur du pôle des sépultures de guerre de Colmar et François Scherr, directeur de l'office national des anciens combattants à Colmar et à Belfort.

La proposition de la rénovation de la nécropole a été retenue par la direction à Paris. Une entreprise est venue faire un repérage et un bornage pour compléter le dossier.

La rénovation de la nécropole doit répondre à une charte paysagère. Des lutrins seront installés à l'entrée de la nécropole et près du monument aux morts, avec des informations en trois langues, traduites par Thibault Baumgartner en Anglais et en Allemand, une exigence de l'Unesco pour que le dossier ait une chance d'aboutir. Une commission de l'Unesco doit passer prochainement afin de visiter le site avant de le retenir.

Des dépliants touristiques ont été imprimés également dans les trois langues.

La municipalité de Morvillars va engager, en concertation avec les enseignants du primaire, des actions impliquant les enfants : opérations Mille arbres, vente de Bleuets de France et les Petits Artistes de la Mémoire... Des projets en perspective.

# L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

## Le service périscolaire



### Un service communal entièrement repensé dans des locaux tout neufs

*La commune a mis fin à la convention avec les Francas et recruté Maëlle Schneider au poste de directrice. Cette nouvelle gestion en direct permet de faire des économies substantielles et d'améliorer nettement la qualité du service. La démonstration de comment faire mieux et moins cher !*

La commune de Morvillars organise un service d'accueil périscolaire. Il répond à une vocation sociale et éducative et est placé sous la responsabilité du Maire. Lieu de détente, de loisirs, de repos, le service périscolaire est aussi un trait d'union entre l'école et la famille, un espace d'éveil attentif à l'autonomie des enfants, au respect des personnes, des biens et favorable à l'apprentissage de la vie collective.

**Un accueil périscolaire le matin : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30.**

*Entre 10 et 15 enfants bénéficient de ce service. Les enfants arrivent et plusieurs activités et jeux calmes sont proposés afin de leur permettre un réveil en douceur. (Coloriage, jeux de société, dinette...)*

**Une restauration scolaire : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30.**

Les menus sont établis dans un souci d'équilibre alimentaire et d'apprentissage de la nutrition, c'est pourquoi les enfants consomment tous le même repas (exception faite des intolérances alimentaires).

Le temps du repas est à la fois un moment de plaisir et d'éducation. A table, l'accent est mis :

D'une part, sur l'éducation nutritionnelle : l'enfant doit prendre conscience de la valeur de la nourriture et de la nécessité de bien se nourrir. L'animateur, en déjeunant parmi les enfants, les incite à goûter chaque plat, sans les forcer.

D'autre part, sur l'apprentissage de la vie en société : le savoir-vivre à table, la politesse, le respect de l'autre, l'autonomie, la tenue... Le nombre d'enfants par table dépend de l'effectif par tranche d'âge.



**Le temps hors repas.**

Le temps « hors repas » est conçu autour du double objectif d'offrir à l'enfant une palette d'activités créatives mais aussi de lui laisser le libre choix de son activité (y compris celle de ne rien faire).

Entre 30 et 40 enfants mangent à la cantine. De 11h30 à 11h45 a lieu une petite récréation. Ils montent ensuite à l'étage et se séparent en deux groupes : les grands d'un côté (du CE1 au CM2) et les petits de l'autre (de la Petite Section au CP). Les enfants se lavent les mains et passent à table. Ils prennent le temps de manger (entrée, plat, produit laitier et dessert) et d'échanger.

Le repas s'achève à 12h50 et ils se brossent les dents. Durant 20 mn les petits jouent, dessinent ou écoutent une histoire racontée par les animatrices : un temps calme apprécié avant le retour à l'école. Les grands ont la possibilité de faire des jeux libres, ou des jeux collectifs dans la cour.

Les repas sont élaborés et fabriqués par le château d'Uzel qui travaille selon le principe de la liaison froide. Leurs plats sont remis à température par l'agent de service dans nos locaux. Une livraison est effectuée tous les jours par camion frigorifique. Les menus sont visibles sur le site de la commune et dans la presse. Les parents qui le désirent peuvent venir manger une fois par an, à titre gratuit. A noter, le pain est acheté à la boulangerie du village.

**Un accueil périscolaire le soir : le lundi et vendredi de 16h30 à 18h00 et le mardi et jeudi de 15h à 18h00.**

*15 enfants participent à ce temps d'accueil. Un goûter est proposé aux enfants avec un gâteau ou des tartines accompagnés par un produit laitier ou un fruit afin de veiller à leur équilibre alimentaire. Les enfants choisissent ensuite leurs activités : jeux libres, activités manuelles ou jeux de société. Ils sont sollicités toute la journée et c'est donc important pour eux d'être libres à cet instant de leurs activités.*



**Les nouveaux temps d'accueil périscolaire .**

Liés à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, ils visent depuis la rentrée 2014/2015 à proposer aux enfants accueillis un panel d'activités favorables à leur épanouissement. Ils sont le fruit d'une concertation entre les enseignants, les parents d'élèves, les élus, les animateurs et la directrice du périscolaire. Ces nouvelles activités sont en cohérence avec le projet de l'école. Elles doivent permettre à l'enfant de se détendre après la classe et restent un temps de loisirs et non d'apprentissage.

**Le mardi** : 55 enfants en moyenne participent à ces activités, 5 groupes sont constitués :

<i>Ateliers</i>	<i>Cuisine</i>	<i>Activités manuelles</i>	<i>Lecture et activités diverses</i>	<i>Jeux de société et activités manuelles</i>	<i>Conte, musée et environnement</i>
<i>Animatrices</i>	<i>Julie Montavon</i>	<i>Valérie Lods</i>	<i>Liliana Micovic</i>	<i>Michèle N'Guyen</i>	<i>Isabelle Bandi-Marchand</i>

Canac COSIC vient compléter l'équipe afin de suppléer les animatrices qui ont un grand nombre d'enfants dans leur groupe.

**Le jeudi** : 65 enfants en moyenne participent à ces activités, 5 groupes sont constitués :

<i>Ateliers</i>	<i>Initiation yoga</i>	<i>Activités manuelles</i>	<i>Lecture et activités diverses</i>	<i>Jeux de société et activités manuelles</i>	<i>Découverte de l'espagne</i>
<i>Animatrices</i>	<i>Delphine Flach</i>	<i>Valérie Lods</i>	<i>Liliana Micovic</i>	<i>Michèle N'Guyen</i>	<i>Mabelyne Céréceda</i>

Le conseil municipal fixe annuellement la participation des familles.

Pour la restauration et l'accueil périscolaire du matin et du soir, les tarifs sont établis en fonction du quotient familial et de la commune de résidence. Un abattement de 15% est appliqué à partir du 2<sup>ème</sup> enfant sur le service de restauration scolaire.

Pour les activités périscolaires liées à la réforme des rythmes scolaires : une facturation par enfant est établie aux familles, en fonction de leur choix, pour l'accueil le mardi et/ou le jeudi.

*Les tarifs annuels pour ces activités sont de 50€ pour une séance par semaine et 90€ pour deux séances par semaine pour les habitants de Morvillars ; 60€ pour une séance et 108€ pour deux séances pour les enfants qui habitent un village extérieur.*

**Loin d'être une coquille vide, ces différents temps d'accueil périscolaire proposent aux enfants un panel d'activités diversifiées, originales et constructives, s'appuyant sur un projet éducatif. Elles se déroulent dans des locaux entièrement neufs, dont la fonctionnalité a valeur d'exemple.**

## L'heure de la rentrée

L'école primaire accueille 147 enfants répartis en 6 classes maternelles et élémentaires.



## Dessins d'enfants et sécurité routière



L'initiative de l'association « les Petits bouchons et nounous » mérite d'être soulignée : ce sont les enfants qui se sont proposés pour dessiner des panneaux destinés à la sécurité routière et pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. Les vingt bambins ont donc dessiné vingt dessins qu'un jury a examiné pour en sélectionner deux qui seront reproduits et installés sur la route principale à proximité de l'école. Des livres et des bonbons ont récompensé les enfants.

L'Association « Les petits bouchons et nounous » est née en juillet 2014.

Un jeudi par mois de 9h à 11h, les assistantes maternelles de l'association accompagnées des enfants qu'elles accueillent peuvent se rendre à la médiathèque pour participer à un temps d'éveil et de jeux proposé et animé par Liliana Micovic.

## Fête de Noël avec les enfants



Le dimanche 6 décembre fut véritablement la journée des enfants à Morvillars. En effet, tandis qu'une bourse aux jouets se déroulait dans la salle des expositions, le gymnase accueillait environ 200 personnes, parents et enfants, pour la traditionnelle fête de fin d'année communale.

Au programme, un spectacle de marionnettes proposé par la Compagnie des Contes perdus de Ronchamp. Les enfants ont pu découvrir Ikéou le caribou et son histoire de Noël, avant d'accueillir le Père Noël et de recevoir des friandises offertes par la municipalité. 110 enfants environ avaient été invités à participer à cette après-midi festive.

Parents, enfants et élus se sont ensuite retrouvés pour partager un moment de convivialité autour d'un goûter concocté par la commission jeunesse.

# ACTION SOCIALE:

## Du bureau de bienfaisance au CCAS

### Historique :

Le traitement de la pauvreté et l'aide aux personnes en difficulté ne datent pas d'hier. De la charité chrétienne aux bureaux de bienfaisance, jusqu'aux bureaux d'aide sociale, l'action sociale s'est progressivement organisée. Le 06 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent les Centres Communaux d'Action Sociale, l'Etat leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale et médico-sociale, consécutivement aux lois de décentralisation. Aujourd'hui, ce sont les CCAS qui aident et soutiennent les plus défavorisés dans un contexte cependant beaucoup plus large d'intervention et de développement social local. Ils s'imposent à présent comme des outils politiques incontournables de l'action sociale locale. Ils sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut s'exercer.

### Organisation :

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune mais animé par Lydie Baumgartner, adjointe à la solidarité. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de personnes nommées par le Maire.

### Missions :

Le CCAS de Morvillars anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques ou privées. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : personnes âgées et handicapées, familles en difficulté. (Par exemple, secours d'urgence, bons alimentaires, après étude du dossier en lien avec les services sociaux du Département). Il développe aussi une mission d'animation centrée autour des aînés : après-midis jeux de société deux fois par mois, repas annuel, remise des colis de Noël, visite aux personnes hébergées en maison de retraite.

Les jeux de société organisés deux fois par mois rassemblent ainsi une vingtaine de personnes heureuses de se retrouver régulièrement pour partager des temps de jeux mais aussi pour échanger et profiter de bons gâteaux confectionnés à tour de rôle par les participants !

Pas moins de 80 personnes participent, chaque année, au repas offert par la municipalité aux aînés. Ce temps festif est très attendu.



Le 16 décembre, les personnes âgées de plus de 70 ans ont été invitées à recevoir leur colis de Noël dans le cadre d'un après-midi placé sous le signe de la fête : thé dansant, goûter assuré par les membres du CCAS, discussion entre voisins ou amis. Chaque personne a pu apprécier ce moment de rencontres et de convivialité. Cette année encore, le choix du colis s'est dirigé vers différentes gourmandises sucrées, salées et surtout festives.

Une centaine de personnes, bénéficiaires des colis avaient été invitées. D'autres ont récupéré directement leur colis auprès de l'accueil mairie ou l'ont reçu à domicile des mains des élus.

Les personnes de la commune accueillies en maison de retraite ne sont pas oubliées : les élus du CCAS leur rendent visite chaque année et leur offrent également des gourmandises.

*Mme Olga Choffel et M Roger Schartner, les doyens,  
entourés des élus*



# CAB: l'assainissement à Morvillars

## 10 questions posées à Antoine Burrier, directeur du service des eaux et de l'assainissement de la CAB

### 1. Depuis quand la CAB gère-t-elle l'assainissement à Morvillars ?

La CAB gère l'assainissement de la commune de Morvillars depuis que cette dernière a adhéré à la CAB le 1er janvier 2000. Auparavant, la commune de Morvillars gérait elle-même le service d'assainissement avec un délégataire (la Serem : société exploitation réseaux d'eau pays de Montbéliard).

### 2. Quelle était la situation avant cette date ?

L'assainissement était de type individuel. Les habitations étaient équipées de systèmes d'assainissement non collectif type fosses septiques avec rejet au milieu naturel soit direct par des collecteurs utilisés également pour la collecte et le rejet des eaux pluviales.

### 3. Quels travaux ont été effectués depuis ?

En 2005, la CAB a engagé les travaux de construction de la station d'épuration Bourogne ZI prévue pour traiter les eaux usées de Morvillars – Méziré – Bourogne ZI. La CAB a également engagé les travaux de modification du réseau d'assainissement de Morvillars pour collecter les eaux usées et les renvoyer vers la nouvelle STEP.

Bon nombre d'habitations ont alors été reliées à l'assainissement collectif.

La structure du réseau existant de type « unitaire » de la commune a été conservée.

Les travaux ont consisté à construire sur les secteurs Gare et Château 2 bassins d'orage (315m<sup>3</sup> et 285m<sup>3</sup>), 2 postes de refoulement et l'ensemble du réseau d'interconnexion de Morvillars à la STEP ZI Bourogne.

### 4. Quel est le prix de l'assainissement en 2015 ?

Prix de l'assainissement en 2015 :

→Part fixe : 20 € TTC / an

→Redevance assainissement : 1.67 € TTC / m<sup>3</sup>

→Redevance modernisation des réseaux de collecte : 0.155 € TTC / m<sup>3</sup>

### 5. Date de construction de la station de Bourogne – Méziré- Morvillars

La station, mise en service à l'été 2006, est prévue pour traiter les effluents de la zone industrielle de Bourogne/Morvillars et des communes de Bourogne, Méziré et Morvillars.

Des raccordements ont eu lieu ces dernières années (Méziré notamment) et les rendements de la station d'épuration sont très bons.



Les élus visitent la station d'épuration



Travaux d'assainissement dans le village

### 6. Quel est le principe de fonctionnement de la station d'épuration ?

La station d'épuration de BMM est une station dite « à boues activées ».

Les eaux usées sont tout d'abord prétraitées par l'intermédiaire d'un dégrillage – dessablage- dégraisage. Cette première étape permet de retenir les matières en suspension, les sables et les graisses.

Dans un second temps, les eaux usées sont dirigées vers un bassin d'aération, à l'intérieur duquel elles sont mélangées avec des bactéries en suspension. Ces dernières vont « se nourrir » de la pollution contenue dans les effluents et ainsi la dégrader.

Enfin, les eaux usées sont transférées dans un clarificateur permettant la séparation de l'eau propre des boues. Cette eau traitée se retrouve en surface du bassin et peut rejoindre la rivière.

## 7. A quoi servent les 2 bassins construits vers l'ancienne gare et dans le parc du château ?

À Morvillars, deux autres sites sont reliés à la station de Bourogne : un bassin d'orage de 315 m<sup>3</sup> et un autre de 285 m<sup>3</sup>. Ces derniers sont raccordés sur des réseaux unitaires (mélange eaux usées et eaux pluviales). Leur rôle consiste à stocker le surplus d'effluent généré pendant un épisode pluvieux et à le restituer à débit régulé vers la station d'épuration.

Ces deux bassins permettent le stockage des eaux générées en temps de pluie. Ces dernières sont ensuite restituées au réseau d'assainissement puis à la station d'épuration. Ils sont également équipés de « trop – plein ». Lorsque le bassin d'orage est plein, les eaux diluées sont alors déversées directement dans le milieu naturel. Le bassin d'orage permet cependant de les prétraiter grâce au phénomène de décantation (les matières lourdes vont sédimenter dans le fond du bassin).

## 8. Quels sont les principaux polluants des eaux usées de Morvillars ?

Les eaux usées contiennent principalement de la pollution organique (du carbone), de l'azote et du phosphore. Les eaux usées peuvent également être chargées en autres substances polluantes telles que les métaux, les hydrocarbures ou les pesticides.

Il est important de noter que les stations d'épuration ne sont pas conçues pour traiter ce type de substances.

Il appartient donc à chaque usager de l'eau de veiller à ne pas déverser dans les égouts des substances toxiques.

Les rejets de la station d'épuration de BMM sont conformes aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 22/09/05. Ils respectent les normes de rejets imposées.



Explications d'Alain Renaud du service « eau et assainissement » de la CAB



## 9. Aujourd'hui, quels sont les risques de pollution ?

Les risques de pollution sont de plusieurs ordres :

- Assainissement non collectif pas aux normes ou non entretenu
- Séparation des eaux usées et pluviales non réalisée
- Branchement des eaux usées sur le réseau d'eaux pluviales (déversement direct dans le milieu naturel sans traitement)
- Déversement dans les égouts de substances toxiques (métaux, huile, pesticides, solvant, peinture,...) : ces dernières peuvent perturber le fonctionnement de la station d'épuration et polluer les boues aujourd'hui valorisées en compostage.

## 10. Quelles sont les obligations des habitants de la commune vis-à-vis de l'assainissement ?

-Si habitation en zonage assainissement collectif : être raccordé au réseau public d'assainissement et prévoir un réseau d'eaux usées ainsi qu'un réseau d'eaux pluviales.

**Conclusion : Attention ! Les particuliers qui n'auraient pas encore réalisé leurs travaux de raccordement s'exposeraient à une majoration de 100% de la taxe assainissement !**

-Si habitation en zonage assainissement non collectif : tous les usagers de l'eau doivent veiller à ne pas déverser au réseau d'assainissement des substances susceptibles de représenter un risque pour le personnel ou pour l'environnement.

# Un bulletin : une association

## Le scrapbooking

L'association « Scrap de la Fontaine » a été créée en 2011. Elle compte actuellement 18 adhérentes (7 du village et 11 de villages alentours). Il n'y a pas d'hommes pour l'instant mais ils sont les bienvenus.

Le mot scrapbooking vient de l'anglais scrap (morceau, petits bouts) et de book (livre, album).

Le scrapbooking est à la fois un loisir créatif et une forme d'art décoratif. Il a pour objet la mise en valeur des photos au sein d'un album personnalisé. Le but est de donner vie pour transmettre, de donner une âme aux photos, de raconter une histoire à l'occasion d'une naissance, d'un mariage, d'une fête...



Le principe est donc de partir d'une photo et de créer sur une page un décor autour de celle-ci avec des morceaux de papiers unis et imprimés, des embellissements et des commentaires.

Les possibilités sont infinies au gré de votre créativité, votre imagination. C'est un loisir qui laisse une grande liberté d'expression et un excellent antistress.

Les réalisations sont diverses et variées, au fil des saisons, des fêtes....Cela peut se faire sur divers supports comme une page (feuille de taille 30x30 format classique pour album), mini-albums, châssis entoilé, cadre, boîtes, objets divers...

Lors des ateliers scrap, c'est la réalisation d'un projet préparé par Mme Marie, animatrice, sur une ou plusieurs séances suivant le projet. C'est un moment de détente, d'évasion, de convivialité pour les adhérentes. Les ateliers se déroulent dans une ambiance chaleureuse, avec du « scrapapottage ».

L'activité met en éveil l'imagination et le savoir-faire. Il faut avoir la passion des loisirs créatifs, aimer la photo, retransmettre une histoire.... L'association n'organise pas d'ateliers permanents auprès des enfants. Une intervention ponctuelle a eu lieu à Pâques 2014 à la demande de la municipalité. Les projets sont nombreux : calendriers de l'Avent, carterie (cartes de Noël, cartes de vœux, cartes cadeaux...), diverses décorations de Noël (boules de Noël, petits boîtes cadeaux...), cadres photos, mini-albums...

### Un événement

**Samedi 30 avril 2016** au château communal de Morvillars, pour la première fois, organisation d'un atelier à la journée où se retrouveront des «scrapeuses » (environ 25 personnes) animé par une personne de talent dans le monde du scrap .

### Les coordonnées de l'atelier

Atelier le mardi soir de 19h à 21h à la Médiathèque rue de la Fontaine  
50€ la cotisation annuelle

Présidente et animatrice des ateliers : Chantal Marie (06.80.44.87.41.)

Secrétaire trésorière : Marie-Blanche Oudot





# UN BULLETIN

## UNE FICHE PATRIMOINE

### Le monument : lanterne des morts

Le monument aux morts et la nécropole nationale 1914-1918 se trouvent au bord de la route départementale RD 23 en direction de Méziré, à un kilomètre du centre du village de Morvillars, sur la gauche.

Le monument aux morts a été érigé sur une sorte de terrasse d'environ 28 mètres de long sur 20 m de large ce qui correspond aussi à la largeur du cimetière militaire. Six marches en grès des Vosges permettent l'accès à cette terrasse, après avoir traversé l'allée gravillonnée du cimetière militaire. En haut de ces marches, de chaque côté, sont fixés deux obus vides de 280 mm en fonte aciérée - modèle 1915-, en cours de rénovation.

Ce monument en grès qui date de 1923 est une reconstitution de la lanterne des Morts, qui au Moyen - Age existait dans tous les cimetières où l'on entretenait une veilleuse. Cette lanterne est haute de 8 mètres, avec une base carrée de 1,20m de côté. Elle repose sur un socle qui est aussi en grès rouge des Vosges.

Elle est couronnée d'une croix grecque qui possède sur la face avant, en son centre, une Croix de Guerre gravée.

A l'intérieur, est censée briller une haute flamme blanchâtre, c'est la Lampe du Souvenir. La lanterne qui ne fonctionne plus fait l'objet d'une réflexion pour la réactiver sur la base d'un panneau solaire.



Séparés par une longue épée flamboyante, se lisent les 32 noms des enfants de Morvillars tombés au champ d'Honneur en 14-18 et légèrement plus bas les 5 noms de ceux de 39-45 qui furent rajoutés plus tard. Sur la dernière pierre avant le socle qui reconstitue une sorte d'autel figurent en lettres d'or les monogrammes de L'ALPHA et de L'OMEGA, symboles du berceau et de la tombe.

Le monument est entouré par un demi-cercle constitué de 16 tombes de soldats de Morvillars tués en 1914 - 1918 et 1939-1945.

La conception de l'ensemble est l'œuvre de Robert Danis (1879-1949), architecte et directeur des beaux arts à Strasbourg. Réalisation : entreprise de travaux funéraires Jules Ernwein de Morvillars.

Depuis l'inauguration le dimanche 28 octobre 1923, les lieux n'ont guère évolué. Après la Seconde Guerre mondiale, ont été rajoutés les noms des Morvellais qui n'en sont pas revenus.

En janvier 1935 est inhumé, autour du monument, Albert Gigon, soldat au 3<sup>ème</sup> Régiment de Zouaves et de Tirailleurs. Après la Seconde Guerre mondiale ont été aussi inhumés Marcel Yoder et André Vasner. Enfin le dernier à être inhumé dans cette ellipse est le 2<sup>ème</sup> classe Albert Viry, décédé en 1947.

Chaque année, s'y déroulent les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, comme dans beaucoup de communes en France. Tous les habitants sont invités à ces commémorations.

Le 11 novembre 2011, une plaque a été rajoutée en l'honneur de Jules Finquel, enfant de Morvillars, mort pour la France le 4 janvier 1915, à l'âge de 38 ans. Un hommage particulier lui a été rendu, en présence de membres de sa famille. Ces derniers, assistés par la section locale du Souvenir français, ont fait les démarches nécessaires pour que le nom de leur aïeul figure sur le monument aux morts de la commune.

# LES HONNEURS

## LES « FRÈRES CAMO », CHAMPIONS SPORTIFS

Fils de Louis et Chantal Camozzi, les 2 frères passent leur enfance dans la maison familiale rue du Général de Gaulle. Ils fréquentent l'école primaire de Morvillars puis le lycée Notre-Dame de Belfort et le lycée professionnel Beauregard de Luxeuil-les-Bains puis le lycée des Gravieres Blancs de Besançon pour Christophe.

Ils gardent de bons souvenirs de leur enfance et adolescence à Morvillars : les parties de foot et basket dans le parc du château communal et surtout les entraînements quotidiens de trial, sur les blocs de rochers placés au bord de l'Allaine, près du grand pont.

Bruno se souvient de ses premiers trials : compétition de ligue à Saint-Louis, trial de Morvillars et de Beutal dans le Doubs.



### **Bruno : né le 16 octobre 1971 à Belfort**

#### **Un palmarès impressionnant**

- 18 titres de champion de France
- 1 titre de champion du monde par équipe
- 15 années passées dans les 10 meilleurs pilotes du monde
- 1985 : champion de Franche-Comté sénior 4 (il n'a que 14 ans)
- 1986 : champion de Franche-Comté sénior 3
- 1987 : champion de Franche-Comté sénior 2 et champion de France Espoir (à 16 ans)
- 1988 : champion de Franche-Comté sénior 1 et champion de France junior
- 1989 : champion de Franche-Comté sénior 1 et champion de France junior
- 1990 : champion de France sénior 1 et champion du monde par équipe
- 1991 : vice-champion de France expert et vice-champion du monde par équipe
- De 1992 à 2003 : 12 titres consécutifs de champion de France expert
- 2005 : vice-champion de France expert
- 2006 : champion de France expert

#### **Où vit-il?**

Bruno Camozzi réside aujourd'hui à Saint-Marcellin en Isère entre Grenoble et Valence.

#### **Que fait-il ?**

Il est chef d'une entreprise spécialisée dans l'importation et la distribution de produits motos.

Il tient toujours un rôle intéressant dans le trial français. Il donne des conseils techniques et suit des amis qui roulent en championnat de France et en championnat du monde.

Pris par le démon de la compétition, Bruno envisage sérieusement de revenir en 2016 pour disputer un nouveau titre de champion de France dans la catégorie sénior 1. Alors bonne chance !

*« Les qualités d'un bon trialiste?  
- la persévérance,  
- la technique,  
- le sens de l'équilibre,  
- la passion »*

## **Christophe : né le 20 octobre 1974 à Belfort**

### **Un brillant palmarès**

Son premier trial, il le dispute à Roppe en 1982. Leurs parents les emmenaient, son frère et lui, sur tous les championnats régionaux du secteur (Franche-Comté, Alsace, Lorraine, Suisse).

Il mène alors une carrière longue de 25 années avec des doutes, parfois des pleurs mais aussi beaucoup de joies. *« J'ai eu la malchance et en même temps la chance, tout au long de ma carrière, d'avoir sur ma route le meilleur pilote de trial que j'ai connu, à savoir mon frère. Mon seul objectif était de le battre car pour moi cela signifiait être dans les tout meilleurs mondiaux. J'ai appris qu'avec du travail et de la conviction tout arrive. Il aura fallu attendre 2004 et 2005 pour être deux fois champion de France expert. Mon objectif atteint, j'arrête ma carrière en 2006. »*

- ◆ Champion de Franche-Comté dans toutes les catégories (initiation, S3, S2, S1)
- ◆ Deux fois champion de France junior
- ◆ Champion de France S2 en 1991
- ◆ Champion de France S1 en 1992
- ◆ 8 fois vice-champion de France Expert
- ◆ 2 fois champion de France expert en 2004 et 2005
- ◆ 3 fois à la 3<sup>ème</sup> place au championnat d'Europe en 1996, 1998 et 2000

### **Où vit-il?**

Christophe Camozzi réside à Morvillars.

### **Que fait-il?**

Titulaire d'un CAP et d'un BEP de maçonnerie, Christophe entre dans la SARL Louis Camozzi le 18 avril 1994.

Il reprend l'entreprise familiale en 2009, au départ à la retraite de son père. Il connaît l'entreprise depuis 15 ans, elle est en bonne santé avec un carnet de commandes bien rempli et une solide réputation.

A la reprise, l'entreprise comptait 8 salariés. Aujourd'hui, la SAS Camozzi emploie 17 personnes. Elle est présente sur tous les secteurs qui touchent à la maçonnerie : particuliers, collectivités, administrations (90% du chiffre d'affaire est réalisé en appel d'offres publiques)

L'entreprise a réalisé, entre autres exemples, le lotissement sur le Chêne à Morvillars, la salle de spectacle de Grandvillars, le périscolaire de Méziré, 15 pavillons pour Territoire Habitat à Beaucourt, la restructuration du lycée agricole de Valdoie, la maison d'accueil de Valentigney, le centre de secours de Montreux-Château, et a pour 2016, un projet immobilier sur Morvillars.

Pour Christophe : *« Il a toujours été difficile pour moi de porter le nom Camozzi. Au départ, en trial, j'étais le petit frère de Bruno, il a fallu me faire un prénom. Puis, quand j'ai repris en 2009 l'entreprise centenaire, la plus ancienne du Territoire de Belfort en maçonnerie/gros œuvre, il m'a fallu mettre en place une stratégie de communication et de rester compétitif. »*



*« Je gère la SAS Camozzi avec la même envie de réussite que j'avais en trial, j'essaie d'être le meilleur même si aujourd'hui la concurrence est de plus en plus féroce ».*

# Morvillars en images



Repas des aînés - 21 février



Marche populaire - 7 et 8 mars



Chasse aux œufs - 8 avril



Billard au féminin - 3 mai



Fête de la moto - 2 et 3 mai



Cérémonie au monument - 8 mai



Tour de F.C motos anciennes - 13 et 14 juin



Portes ouvertes à l'école - 13 juin



**Championnat d'été de judo - 20 juin**



**Tournoi de tennis - 28 juin**



**Fête de l'école - 27 juin**



**Randonnée cycliste - 28 juin**



**Remise de dictionnaires aux CM2 - 30 juin**



**Brocante - 23 août**



**Aménagements parc du château - 29 août**



**Travaux collège - 30 août**



**Rentrée scolaire - 1<sup>er</sup> septembre**



**Fête de l'élevage - 6 septembre**



**Arbre tombé près de l'école - 18 septembre**



**Les scolaires découvrent les châteaux  
- 18 et 21 septembre**



**Journée du patrimoine - 20 septembre**



**Conte et Compagnie - 30 septembre**



**Cross du collège - 16 octobre**



**Cross du collège - 16 octobre**



**Concert à l'église - 18 octobre**



**Animation médiathèque - 10 novembre**



**Cérémonie commémorative - 11 novembre**



**Récompenses citoyennes - 13 novembre**



**Libération Morvillars - 21 novembre**



**Arbre de Noël - 6 décembre**



**Marché de Noël de l'école - 18 décembre**

# L'état civil 2015

## Les naissances

BIETRY Stella née le 12 janvier 2015  
GUILLOT Louna née le 2 février 2015  
MEMISAOVIC Amila née le 12 avril 2015  
HARIZIA Chanel née le 5 mai 2015  
FREITAS DA SILVA Lucas né le 13 mai 2015

NOUVET Myloïs née le 12 août 2015  
CHAUVELOT Capucine née le 21 août 2015  
VEGAS Milo né le 20 octobre 2015  
SOLDAN Eïden né le 20 novembre 2015  
BANDELIER Loïc né le 26 décembre 2015

## Les mariages

COSIC Milenko et THOUROT Laëtitia le 2 mai 2015  
CHATELET Philippe et BLEAUWART Sabine le 7 mai 2015  
MARTINEZ Christofer et BELLE Aubeline le 13 juin 2015  
CHRISTOPHE Kévin et PATINGRE Fanny le 4 juillet 2015  
DIDOT Lucien et GRAEHLING Sophie le 5 septembre 2015

## Les décès

WOJCIKI Casimir décédé le 13 février 2015  
MONNIER Henri décédé le 23 mars 2015

BARI Jean-Claude décédé le 26 avril 2015  
YODER Catherine décédée le 6 juin 2015  
STOJANOVIC Zivko décédé le 5 décembre 2015

### Mairie

☎ : 03 84 27 80 36

Lundi	Fermée	14h00 — 17h00
Mardi	8h30 — 11h30	Fermée
Mercredi	8h30 — 11h30	14h30 — 16h00
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	Fermée	14h00 — 18h00
Samedi les 1er et 3ème samedis	9h00 — 11h00	Fermée

### Agence postale communale

☎ : 03 84 27 23 33

Lundi	Fermée	14h30 — 16h00
Mardi	8h30 — 10h00	Fermée
Mercredi	9h00 — 11h30	16h30 - 18h00
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	Fermée	14h30 — 16h00
Samedi les 1er et 3ème samedis	9h00 — 11h00	Fermée

### Médiathèque ☎ : 03 84 54 11 55

Lundi	Fermée	16h00—17h30
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	9h00 — 12h00	15h30 — 17h30
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	Fermée	16h00 — 17h30
Samedi les 1er et 3ème samedis	9h00 — 11h00	Fermée

Dépôt légal en cours.

Directeur de la publication : Françoise RAVEY, Maire.  
Avec la collaboration bénévole de Patrice BOUFFLERS  
pour la rédaction des articles et la mise en page.  
et le soutien technique de J-F ZUMBIHL  
et Lydie BAUMGARTNER , Adjoints  
Imprimerie Schraag—90400 TREVENANS  
Tirage à 1000 exemplaires.  
*Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site  
internet de la commune : [www.morvillars.fr](http://www.morvillars.fr)*

Bulletin entièrement conçu et rédigé par nos soins.